

Le PFI

Décret entré en vigueur le 1^{er} mai 2019

forem.

OBJECTIF DU PFI

- Former un DE en entreprise
- Acquérir les compétences attendues par l'entreprise en vue de l'engagement à l'issu du contrat PFI
- Possibilité de former en alternance soit au Forem ou via nos partenaires
- Possibilité de former en externe via un opérateur privé

LE PFI POUR QUI ?

- Le public éligible (tout DE inscrit et inoccupé à temps plein) ;
- Uniquement pour des DE résidents en Belgique
- Toute entreprise ayant une unité d'exploitation en RW +
 - **Pouvoirs publics locaux**
 - **Entreprises publiques autonomes** (TEC (Otw), SNCB, Proximus, Bpost, Belgo control)
 - **Sociétés d'intérim** tant pour leur personnel que celui mis à disposition chez entreprise cliente. Conditions :
 - de 25 ans et 1 an d'IDE
 - + de 55 ans et 1 an d'IDE
 - Durée du PFI = maximum 13 semaines

LE PFI C'EST QUOI ?

- Le contrat tripartite (Forem- DE- ETP) ;
- La durée octroyée se base sur l'analyse du conseiller;
- La durée est toujours l'écart entre les compétences présentes et compétences attendues par l'ETP (fourchette entre 4 à 26 semaines)

- La durée est définie sur base de 4 socles de métier et trois niveaux de soutien.

	Métier IV Complexe	Métier III moyen	Métier II Simple	Métier I Très simple
Soutien 3 Fort	26	19	13	8
Soutien 2 Moyen	19	13	8	6
Soutien 1 Faible	13	8	6	4

LES OBLIGATIONS

- Désigner un tuteur pour former et accompagner le stagiaire tout au long du contrat PFI
- Engager sous contrat de travail à l'issue du PFI pour une durée au moins équivalente
- Le contrat PFI est valable uniquement sur le territoire national;
- Ne pas licencier pour remplacer par un PFI
- Aucune heure supplémentaire autorisée.

L'INDEMNITÉ DU STAGIAIRE

- Payée exclusivement par le FOREM – plus par l'ETP;
- Calculée sur base du RMMMG (1954,99 €/mois en date du 1^{er} décembre 2022) et plus de la Commission Paritaire de l'employeur ;
- Le DE conserve ses Allocations Sociales (AS) et reçoit du FOREM (montants 12/2022)
 - 20 % du RMMMG (391 €) si AS supérieures à 47,25 €/jour
 - 40 % du RMMMG (782 €) si AS entre 31,46 € et 47,24 €/jour
 - 60 % du RMMMG (1172,99 €) si AS maximum à 31,45 €/jour
 - 80 % du RMMMG (1563,99 €) si pas d'AS (ex : stage d'insertion)
 - + frais de déplacement (s'ils sont minimum de 5 km)
 - + frais de garde (crèche 4€/enfant/jour ou garderie scolaire 2€/enfant/jour)

LE COÛT DU PFI POUR L'EMPLOYEUR

- Il ne verse plus rien au stagiaire !
- Son coût est déterminé par le salaire d'embauche sans aucun rapport avec le montant des AS perçues par le stagiaire ;
- Facture mensuelle, proratisée aux prestations réelles, envoyées par le Forem chaque mois ;

Échelle salariale	Facturation à l'employeur
< 2085 euros	798 EUR
2085 < 2565,99 euros	1043 EUR
2566 < 2819,99 euros	1288 EUR
2820 < 3189,99 euros	1533 EUR
>3190 euros	1778 EUR

PFI LONG

- Pour tous les employeurs, sauf l'intérim;
- Critères d'éligibilité du DE :
 - Le DE sans certificat du 3ième degré de l'ESS
 - Le DE de – de 25 ans inoccupé depuis 1 an minimum
 - Le DE de + de 25 ans inoccupé depuis 2 ans minimum
 - Le stagiaire à charge de l'Inami, dans le cadre d'une réinsertion
 - Le stagiaire ayant une reconnaissance de handicap

LES SUIVIS D'ÉVALUATION

- Fin des suivis systématiques à chaque tiers de la durée du PFI ;
- Un suivi obligatoire avant la fin de l'essai (1er tiers), par téléphone et visite si nécessaire ;
- Suivis à la demande des parties et à l'initiative du Forem si Primo employeur, mauvais historique PFI, jugé nécessaire par le conseiller lors de l'instruction, retour au pfi après une sanction.

MERCI

forem.

forem.